



En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 428 du 1^{er} juin 2016

URGENCE SOCIALE - URGENCE RECHERCHE

Le gouvernement a annoncé le 18 mai l'annulation de 256 millions € sur le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, annulations concernant principalement le CNRS et le CEA mais également l'INRIA et l'INRA. Cette annonce a provoqué une vague de réactions que le ministère s'est empressé de déminer afin d'éviter l'expression de la colère des personnels de l'ESR. Mais devant la montée des réactions, N. Vallaud Belkacem et de T. Mandon ont publié des communiqués quelque peu hâtifs et contradictoires. Les annulations de crédits n'auraient aucun effet sur les programmes de recherche puisque les fonds de roulement seront mis à contribution. Or, au CNRS, le fonds de roulement couvre des projets long terme et il ne peut plus être ponctionné sans renoncer à des dépenses essentielles l'année suivante.

Le CNRS devrait donc faire un budget rectificatif pour soit prendre sur la dotation des laboratoires, soit diminuer la campagne de recrutement des IT, soit ne pas payer ses engagements internationaux. Afin d'éviter ce scénario, la Ministre a assuré ensuite qu'elle s'engageait à prendre les mesures nécessaires pour réabonder le fonds de roulement. Mais où va-t-elle prendre cet argent ?

Depuis, François Hollande a reçu 6 prix Nobel le 30 mai 2016, pour leur annoncer l'annulation du retrait des 134 M€ au budget des organismes de recherche, peut-être maintenant ou pour le mois de septembre...

Le journal « les Echos » du 23 mai, nous apprend que le budget de l'Etat va subir un nouveau tour de vis. Le Premier ministre a envoyé à chaque ministère sa lettre de cadrage budgétaire lui demandant un nouvel effort. Pour tenir le cap des 50 milliards d'économies prévues par le Pacte de Responsabilité pour 2015-2017, 1,9 milliard d'euros d'économies supplémentaires devront être réalisées cette année. Ainsi est-il prévu à l'automne un deuxième coup de rabot sur les crédits de l'ESR ? Pour 2017, l'effort des ministères sera accru de 2 milliards. Le Premier Ministre demande à ses ministres de réduire leurs effectifs de 2% et d'interdire toute mesure catégorielle. Les dépenses comme les prestations sociales ne devront pas augmenter quant aux dépenses de fonctionnement et de subvention, elles devront baisser !

La recherche est malade de l'austérité, malade d'un sous financement et d'une précarité endémiques, malade d'une course permanente aux contrats. C'est aujourd'hui, au moment où se décide le budget 2017, qu'il faut se mobiliser pour obtenir de significatives augmentations du budget de la recherche. Il en va de l'avenir de la recherche publique, de nos conditions de travail, de la résorption de la précarité mais aussi des nécessaires revalorisations de nos traitements et de nos grilles de salaires.

Le combat contre la politique d'austérité qui met à mal l'ensemble du service public rejoint celui contre la casse du code du travail. La bataille des personnels de la recherche doit converger avec toutes les luttes qui s'opposent à la politique de régression sociale du gouvernement.

Participons le 14 juin à la manifestation nationale contre la loi de casse du code du travail
Organisons tous ensemble la lutte contre l'austérité dans la recherche

A l'instar de la publication dans le journal le Monde de la tribune de 8 grands chercheurs pour dénoncer "un suicide scientifique et industriel", la communauté scientifique est unanime pour condamner de telles pratiques. Nous vous invitons à prendre connaissance des motions et communiqués ci-joint:

- [motion des 5 conseils scientifiques des CNRS, INSERM, INRA, INED et IRD](#)
- [motion de la coordination des instances du comité national](#)
- [motion du comité permanent du CNESER](#)
- [message des élus au conseil d'administration de l'INRIA](#)